



CR de l'Assemblée Générale CODEP du 25 juin 2015 à TONNERRE (19h30)

Membres CODEP présents : Bruno POTHIER (président), Benoit CHAISY, Françoise BARBOTTE (trésorière), Eric KRÄHENBÜHL (secrétaire adjoint), Emmanuel BRAUD (représentant Héry), Samuel DESCHAMPS (rép. Auxerre), François PRUDENT et Gaëtan MOTOYA, Thierry RATEAU (rép. Tonnerre), Sophie TARTARIN (rép. Joigny) et Germain CATHELIN (secrétaire).

Excusés : Emilie FAURE,

Représentants des clubs : Sébastien HERVE et 2 licenciés pour Aillant, 4 licenciés pour AUXERRE, Ophélie MIGUET et 1 licencié pour Avallon, 4 licenciés pour Ancy/Noyers, 1 licencié pour HERY, Frédéric TALLEC et 4 licenciés pour SENS, Thierry RATEAU et 6 licenciés pour Tonnerre.

Clubs sans représentants : St Valérien et Villeneuve s/Yonne.

Ordre du jour:

Vérification du **quorum** : 22 délégués sont présents sur 26 possibles, représentant 54 voix sur 64 possibles soit plus du 1/4 des voix. Le quorum est donc largement atteint.

Approbation **compte rendu AG 2013-2014** : adopté à l'unanimité

Rapport moral du Président : voir pièce jointe. Adopté à l'unanimité.

Finances : voir en pièce jointe le bilan annuel saison **2013-2014** : 2499,01 € et solde de 15 383,39 €.

Adopté à l'unanimité. Suite à une demande d'Aillant, une discussion s'engage sur l'utilisation possible des fonds de réserve. Les dépenses sont variables et toujours orientées vers les jeunes. On décide de voir en fin de réunion pour évaluer s'il y a des projets nouveaux. Est évoquée la baisse du timbre Codep.

Les comptes 2014-2015 à ce jour sont à peu près à l'équilibre et devraient terminer l'année sportive de même.

Démission de la trésorière : pas de candidat. S'il n'y a pas de candidat, le CODEP ne pourra fonctionner l'année prochaine ! Il faut savoir que ce travail est indispensable mais demande beaucoup moins de boulot que celui d'un trésorier de club (beaucoup moins d'opérations...)

Point sur le timbre départemental : proposition de le ramener à 1 euro adopté à la majorité (61 voix pour - 3 abstentions lors du vote). En effet, la réserve est très importante et on peut éventuellement l'entamer sans hypothéquer le futur.

Subventions Conseil Départemental : en diminution cette année : 4 010 € répartis entre les clubs. Elle a été divisée par 2 en 4 ans. Le système de répartition entre les clubs, prenant en compte, le nombre de licenciés, de jeunes, de participants aux championnats individuels ainsi que le nombre de tournois organisés par le club, a été de nouveau validé à l'unanimité.

Proposition de ne licencier que les compétiteurs :

Les joueurs loisirs (joueurs ne faisant pas de compétition officielle) ne reçoivent aucun avantage de la part de la Fédé ou de la Ligue. De plus, la FFBad ne prend absolument pas en compte les désidératas des clubs et des joueurs de base, voire les blacklistent afin que les questions dérangeantes ne soient jamais posées. Elle ignore donc superbement la base et ne s'occupe que du haut niveau et du salaire de ses dirigeants. En clair, nous ne servons que de faire-valoir pour le ministère quant au nombre de licenciés et surtout de

vache à lait quant à l'argent pour la Fédération. Il a donc été proposé, par certains clubs et le Codep, aux clubs de ne licencier que les compétiteurs et de proposer une licence loisirs au prix qu'ils veulent sans les licencier FFBad. Des joueurs non affiliés mais adhérents aux clubs peuvent être assurés par les clubs et non par la FFBad. Cependant, les clubs peuvent, s'ils le veulent, faire une donation à la Ligue et/ou au Codep en fonction du nombre de joueurs concernés pour pallier le manque à gagner de ces institutions. Après une longue discussion, il s'avère que 7 clubs sont intéressés par la démarche. Nous ne savons pas pour Villeneuve et St Valérien semble déjà appliquer cette formule, vu le peu de licenciés. Le président dit alors qu'il poursuivra son mandat, car représentatif de la grande majorité des clubs, et s'engage l'année prochaine à minimiser le nombre des licences fédérales, donc à ne pas favoriser l'adhésion de nouveaux clubs, en tout cas en licenciant tout le monde, mais bien sûr sans les empêcher...

Rapport des Responsables des Commissions (Jeunes, Interclubs, championnats et nouveaux responsables)

Jeunes : 4 stages organisés (2 jours à chaque fois) à Joigny avec peu de clubs participants (nord du département surtout). Sophie est déçue et regrette que le but de former une équipe CODEP ne soit pas atteint. Faut-il créer une compétition spéciale jeunes pour les motiver ou les emmener à un tournoi ? Pour élever le niveau des jeunes, il peut être utile de former aussi les entraîneurs bénévoles.

Sont proposés 3 stages à 3 endroits différents : Ancy le 3 octobre, Sens et Auxerre sur trois journées pour les Jeunes de 8 à 13 ans. Ils réuniraient jeunes et adultes encadrants les jeunes intéressés pour parfaire et compléter leur formation. Ils seront aussi pris en charge par l'encadrant du stage et participeront au déroulement de la journée.

Interclubs :

24 équipes représentatives des clubs. Benoit fait de nouvelles propositions de classement.

- La D1 est constituée d'une poule de 6 équipes en tenant compte du classement de la saison précédente.
- Les 2 derniers de D1 descendent en D2 et les premiers de D2 montent en D1. Un même club ne peut avoir plus de deux équipes en D1.
- Les divisions suivantes sont composées en fonction de la moyenne des 7 meilleurs classements de l'équipe.
- Les poules seront constituées de manière à ne pas contenir plus de 2 équipes du même club dans la même division (sauf accord du club).

Vote : 0 contre, 3 abstentions, 51 pour, adoptées à la majorité. Une aide du CODEP sera faite pour acheter des gobelets plastiques durs qui pourront resservir de nombreuses fois.

Création d'un interclubs **jeunes** ? Format à adapter selon les candidats. Benoit se dévoue pour proposer une formule.

Manu propose de ne plus avoir de J.A. lors de tous les interclubs, notamment D3 et D4 où l'enjeu est moins important. Accord au consensus de l'AG.

Championnats : une centaine de compétiteurs en simple et 150 en double cette année. Seule Emilie reste pour organiser : il faudrait deux volontaires pour continuer. Gaëtan MONTROYA et Jean-Marie BOCCHI se dévouent finalement. Clubs recevants : Sens et Tonnerre.

Formation animateur - Module technique : Animateur à Joigny et module technique à Noyers ? Les participants étaient très contents de ces stages.

Un stage SOC est prévu le dernier WE de septembre dans le 21. S'il y a assez de monde intéressé, on peut le mettre en place dans l'Yonne. Sinon, il faudra se raccrocher au 21 s'il y a de la place.

Sambads : Flavien précise que la participation est bonne, 277 joueurs en tout. Programme de la saison prochaine à confirmer mais on repart sur les mêmes bases.

Programmation des différentes compétitions: interclubs, départementaux.

Calendrier (championnats, interclubs, stages jeunes...) : voir avec François.

Infos Ligue : le timbre augmente de 2 euros adulte et 1 euro pour les jeunes. Embauche par la Ligue d'un agent de développement. Fusion prochaine avec la Franche-Comté. Démission d'un cadre technique (formatrice) de ladite Franche-Comté. Leur reste un cadre technique.

Site WEB : à renouveler car utile pour les infos de clubs et le calendrier.

Nouveau classement : difficile à comprendre, même les textes de la Fédé ne sont pas clairs. Essayez de votre côté...

Questions diverses : pas de demandes.

Fin à minuit et demi (pause pizza comprise)